



Communiqué de presse

Réformes dans le secteur des télécommunications : La LDCB félicite le Gouvernement et l'invite à aller plus loin

Dans son discours à la nation du 31 Juillet 2006, le Chef de l'Etat, le Docteur YAYI Boni a annoncé un certain nombre de mesures sociales prises par son gouvernement dans plusieurs secteurs socio-économiques dont celui des télécommunications. Ces mesures ont trait à la possibilité enfin donnée aux consommateurs d'envoyer à partir du mardi 1^{er} Août 2006 des SMS inter réseaux ; à la mise en place prochaine de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications et à la réduction de l'ordre de 20 à 30%, dans deux mois au plus tard, des prix des produits et services offerts par les opérateurs GSM.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), qui œuvre pour une consommation durable, félicite le Gouvernement pour ses actions qui témoignent une fois encore de la volonté de l'actuelle équipe d'être à l'écoute des consommateurs au Bénin. En effet, les annonces faites par le Chef de l'Etat s'inscrivent en droite ligne des préoccupations objet du combat mené par notre organisation depuis 2001.

Consciente de ce que les télécommunications constituent l'un des leviers essentiels sur lesquels repose le développement d'une nation, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a entrepris un certain nombre d'actions en vue de soulager la souffrance des consommateurs surtout dans le sous secteur de la téléphonie mobile GSM. Point n'est besoin de rappeler le plaidoyer fait par notre organisation depuis 2001 en faveur de l'installation d'une Autorité indépendante et compétente de Régulation des Postes et Télécommunications ; la bataille pour une interconnexion intégrale des réseaux, pour une amélioration de la qualité des services et une baisse des tarifs pratiqués par les opérateurs GSM à travers l'organisation de trois marches pacifiques (25 février 2003, 26 Octobre et 22 novembre 2005), des conférences de presse et publiques, des séances de travail avec les opérateurs et les autorités compétentes, des interventions dans les médias, la réalisation des études sur le secteur des télécommunications etc.

La LDCB voudrait à présent inviter le Gouvernement à amener les opérateurs à la couverture effective et intégrale de leurs zones d'intervention et à l'uniformisation du contenu du concept « *unité* » dont la durée diffère d'un opérateur à un autre.

Elle profite de l'occasion pour informer les consommateurs qu'elle vient de boucler un certain nombre d'études sur le secteur des télécommunications qui seront publiées sous peu. Il s'agit notamment de la réalisation d'une étude comparative sur les coûts et services offerts par les différents opérateurs GSM ; de l'actualisation de l'étude sur les cartes prépayées de crédit téléphonique utilisées au Bénin pour communiquer aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur ainsi que d'une étude comparative des services offerts par les cybercafés de Cotonou et ses environs.

La LDCB lance un vibrant appel à tous les consommateurs pour qu'ils se mobilisent à ses côtés afin de soutenir de façon méthodique les actions positives du gouvernement qui concourent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Fait à Cotonou le 03 Août 2006

Le Président,

Romain Abilé HOUHOU